



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armement

Question au Gouvernement n° 2162

Texte de la question

LIVRAISON DE MATÉRIEL AUX FORCES ARMÉES LIBANAISES

M. le président. La parole est à M. Alain Marsaud, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Alain Marsaud. Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense, et j'y associe mon excellent collègue M. Jean-Frédéric Poisson.

En décembre 2013, les autorités d'Arabie Saoudite ont proposé à la France de mettre en place un financement de 3 milliards de dollars afin d'équiper l'armée libanaise, comme vous le savez, monsieur le ministre. Cette opportunité était présentée comme un bon moyen pour la France de relancer son industrie de l'armement, et permettait à l'Arabie Saoudite de montrer sa bonne volonté, d'une part à l'égard de notre industrie, d'autre part, à l'égard du Liban, afin que ce pays puisse enfin moderniser sa défense nationale.

Or, depuis cet accord, il ne s'est rien passé. Aucune arme n'a été livrée, alors même que l'armée libanaise doit faire face à une offensive djihadiste sans précédent de l'État Islamique sur la frontière est de la Bekaa. Les engins blindés et missiles obsolètes ne permettent pas une résistance efficace de la part de cette armée.

Les hélicoptères de combat qu'il était envisagé d'inclure dans la livraison font cruellement défaut. Dans cette offensive, le Liban joue peut-être la survie de son modèle et, en tout état de cause, sa sécurité, à laquelle nous sommes tous ici attachés.

M. Bertrand Pancher. Très bien !

M. Alain Marsaud. La population libanaise ainsi que 25 000 compatriotes qui vivent entre Beyrouth, Tripoli et Saïda nous font part quotidiennement de leurs interrogations et inquiétudes. Je suis aujourd'hui leur interprète auprès de vous, monsieur le ministre de la défense.

Quelles sont les raisons pour lesquelles le processus d'accord et de livraison semble être stoppé ? On nous parle d'une commission jugée excessive par la partie saoudienne... Les autorités françaises sont légitimement dans l'attente d'une réponse saoudienne qui tarde à venir ; pourquoi ? Si ce processus devait être réactivé, sous quels délais pourraient être envisagées les premières fournitures d'armes compte tenu de l'urgence de la situation ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et UDI.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Monsieur le député Alain Marsaud, je vous remercie de votre question. Vous avez rappelé avec raison que, à la fin de l'année dernière, le roi Abdallah d'Arabie saoudite a

exprimé l'intention de demander à la France de fournir aux forces armées libanaises des matériels militaires pour un montant de 3 milliards de dollars.

Pour répondre à cette initiative, la France a développé un plan d'équipement – vous l'avez évoqué – qui devrait permettre aux forces armées libanaises de disposer de moyens nouveaux, à la fois terrestres, aéroterrestres et navals. C'est une nécessité. Vous avez raison de souligner le fait que les forces armées libanaises constituent le dernier rempart de sécurité face à la menace qui pèse sur ce pays : en sus des divisions confessionnelles qui traversent ce pays en raison de l'afflux de réfugiés, le danger est celui de Daesh, comme on l'a vu cet été avec l'attaque de la ville d'Ersal.

Depuis lors, et je serai très précis puisque vous m'interrogez avec raison, ce projet a été validé par la France, avec les forces armées libanaises, en prenant en compte les différentes demandes qui ont été exprimées, en particulier par le chef d'état-major des FAL, le général Kahouadji. Comme il s'agissait d'un projet complexe, associant plusieurs entreprises françaises, nous avons également construit un schéma contractuel qui vient d'être validé par les autorités saoudiennes. Par conséquent, tous les travaux sont terminés et le Président de la République a indiqué hier à M. Hariri que les conditions étaient désormais remplies pour la finalisation de ce projet.

M. Patrick Devedjian. Quand allez-vous livrer ?

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . Ce projet crucial, particulièrement nécessaire, indispensable pour la sécurité du Liban, va être mené à son terme.

M. Patrick Devedjian. Quand ?

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. Le Gouvernement y est particulièrement attaché et nous avons déjà commencé à agir en permettant aux forces armées libanaises de rénover une partie de leur parc aéroterrestre d'hélicoptères. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Paul Molac. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Français établis hors de France (10^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2162

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 octobre 2014](#)